



## PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 9 JUIN 2023

Le conseil municipal s'est réuni le vendredi 9 juin 2023 à 18 heures dans la salle de la mairie de SAINT-AMAND en séance publique sous la présidence de Monsieur Jean LEBOUVIER Maire.

### L'ordre du jour est le suivant :

1. Elections sénatoriales du 24 septembre 2023 - Désignation des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants
2. Installation toilettes publiques : rue des Châtaigniers
3. Résidence locative seniors : choix teinte enduit

**Présents** : GOULHOT Gilles - PELLAN Florence - ROSET Guy - NEEL Nelly - LENOIR Yannick - GUERARD Christophe - BINET Marcel - PAGNON Josiane - HEREL Sylvie - SALMON Laurent - DESPREY Annabelle - TAILLEPIED Dave - DELARUE Isabelle - PETIT Thierry - DJABALI Laurette - HEREL Stéphanie

**Absents excusés et représentés** : VAUTTIER Jean-Michel pouvoir à LEBOUVIER Jean

**Absents excusés** : HAMOND Claude

**Absents** : BINET Martine - CAILLOT Alexis - DELAFOSSE Sandrine - FOUCHARD Valérie - GAUTIER Valéry - GRAVE Estelle - PARCOIT Sylvia

**Secrétaire de séance** : GOULHOT Gilles

### **1-ELECTIONS SENATORIALES DU 24 SEPTEMBRE 2023 – DESIGNATION DES DELEGUES DES CONSEILS MUNICIPAUX ET DE LEURS SUPPLEANTS**

A la demande de la Préfecture, le Conseil Municipal se réunit ce jour pour procéder à l'élection des délégués titulaires et suppléants de la commune de Saint-Amand-Villages, en vue des élections sénatoriales du dimanche 24 septembre 2023.

Monsieur le Maire a procédé à l'appel nominal des membres du conseil, a dénombré 18 conseillers présents ou représentés et a constaté que la condition de quorum posée à l'article L. 2121-5 du CGCT était remplie.

Puis, il rappelle qu'en application de l'article R.133 du Code Electoral, le bureau électoral est présidé par le Maire, ou son remplaçant, et comprend les deux conseillers municipaux les plus âgés et les deux conseillers municipaux les plus jeunes présents à l'ouverture du scrutin, à savoir :

- **Président** : M Jean LEBOUVIER
- **Secrétaire** : M GOULHOT Gilles
- **Membres du bureau de vote** : M Guy ROSET – M Marcel BINET – Mme Laurette DJABALI – Mme Stéphanie HEREL

Monsieur le Maire rappelle que les délégués et suppléants sont élus parmi les membres du Conseil Municipal. Toutefois, si le nombre de délégués et de suppléants à élire est supérieur au nombre de conseillers en exercice, les suppléants peuvent également être élus parmi les électeurs inscrits sur la liste électorale.

Monsieur le Maire indique que, conformément aux l'articles L.284 et L 285 du Code Electoral, le Conseil Municipal doit élire **15 délégués titulaires** et **5 suppléants** pour la commune de **Saint-Amand-Villages**. Il a rappelé que les délégués et suppléants sont élus sur une même liste. Une seule liste a été déposée « liste Jean LEBOUVIER ». Puis il a invité le conseil municipal à procéder à l'élection.

**Liste JEAN LEBOUVIER :**

**Election des délégués titulaires**

- M Jean LEBOUVIER
- Mme Florence PELLAN
- M GILLES GOULHOT
- Mme Nelly NEEL
- M Guy ROSET
- Mme Josiane PAGNON
- M Yannick LENOIR
- Mme Isabelle DELARUE
- M Christophe GUERARD
- Mme Sylvie HEREL
- M Valéry GAUTIER
- Mme Annabelle DESPREY
- M Marcel BINET
- Mme Martine BINET
- M Laurent SALMON

**Election des délégués suppléants**

- Mme Sylvia PARCOIT
- M Dave TAILLEPIED
- Mme Sandrine DELAFOSSE
- M Jean-Michel VAUTTIER
- Mme Laurette DJABALI

La liste a été élue à la majorité absolue au premier tour de scrutin par 18 voix.

**2-DELIBERATION 2023/040 - INSTALLATION TOILETTES PUBLIQUES - RUE DES CHATAIGNIERS**

Le conseil municipal, après avoir pris connaissance de la proposition reçue de la société BUNG'ECO Sarl et en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Décide** de procéder à l'acquisition d'un bungalow sanitaire pour un montant TTC de 9 360 €. L'installation de ce dernier sera réalisée rue des Châtaigniers.
- **Autorise** le Maire à signer le bon de commande.

**3-RESIDENCE LOCATIVE SENIORS : CHOIX TEINTE ENDUIT**

Le conseil municipal prend connaissance du projet de permis de construire relatif aux 7 pavillons à vocation locative pour seniors et retient comme teinte d'enduit les tons pierre 09 et 013.

Le maire,

Jean LEBOUVIER

Conseil du 09/06/2023

Le secrétaire de séance,

Gilles GOULHOT